

De l'Angr D'ois Mair an mil huit cent cinquante-un, à Trois heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Auguste Jean Baptiste Reboul
 né à la garde le quatre-vingt-neuf
 heures du matin fils d'Emmanuel de Louis Aud Reboul
 profession de charpentier
 à la garde et de Augustine Claire Coste
 âgée de vingt-six ans, domiciliée à la Garde, marié.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration a moi faite par le père Louis Aud Reboul père de l'enfant
 âgé de vingt-six ans, profession de charpentier
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Pierre Hyacinthe Mairan âgé de cinquante-deux ans, domicilié à la Garde
 Second témoin, Jeanne Eugène Mouroum âgé de trente-neuf ans, domicilié à la Garde
 profession de charpentier

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi l'employé du Maire qui agit ne savait ni lire ni signer.

Reboul *Mouroum*

Gaillard

De l'Angr D'ois Mair an mil huit cent cinquante-un, à Trois heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Jean marins Reboul
 né à la garde le quatre-vingt-neuf
 heures du matin fils d'Emmanuel de Louis Aud Reboul
 profession de charpentier
 à la garde et de Augustine Claire Coste
 âgée de vingt-six ans, domiciliée à la Garde, marié.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration a moi faite par le père Louis Aud Reboul père de l'enfant
 âgé de vingt-six ans, profession de charpentier
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Pierre Hyacinthe Mairan âgé de cinquante-deux ans, domicilié à la Garde
 Second témoin, Jeanne Eugène Mouroum âgé de trente-neuf ans, domicilié à la Garde
 profession de charpentier

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi l'employé du Maire qui agit ne savait ni lire ni signer.

Reboul *Mouroum*

Gaillard

De l'Angr D'ois Mair an mil huit cent cinquante-un, à Trois heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Jules César Aud Mair
 né à la garde le quatre-vingt-neuf
 heures du matin fils d'Emmanuel de Louis Aud Reboul
 profession de charpentier
 à la garde et de Augustine Claire Coste
 âgée de vingt-six ans, domiciliée à la Garde, marié.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration a moi faite par le père Louis Aud Reboul père de l'enfant
 âgé de vingt-six ans, profession de charpentier
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Jules Hyacinthe Mairan âgé de cinquante-deux ans, domicilié à la Garde
 Second témoin, Jeanne Eugène Mouroum âgé de trente-neuf ans, domicilié à la Garde
 profession de charpentier

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi l'employé du Maire qui agit ne savait ni lire ni signer.

Reboul *Mouroum*

Gaillard

De l'Angr D'ois Mair an mil huit cent cinquante-un, à Trois heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Amis Vercan
 né à la garde le quatre-vingt-neuf
 heures du matin fils d'Emmanuel de Michel Valentin Vercan
 profession de charpentier
 à la garde et de Augustine Claire Coste
 âgée de vingt-six ans, domiciliée à la Garde, marié.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration a moi faite par le père Michel Valentin Vercan père de l'enfant
 âgé de vingt-six ans, profession de charpentier
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Pierre Hyacinthe Mairan âgé de cinquante-deux ans, domicilié à la Garde
 Second témoin, Jeanne Eugène Mouroum âgé de trente-neuf ans, domicilié à la Garde
 profession de charpentier

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi l'employé du Maire qui agit ne savait ni lire ni signer.

Vercan

Mouroum

Gaillard